

Responsable des affaires foncières et suivi droit des sols



Offre n° 0063250318000737

Publiée le 18/03/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE GERZAT

Lieu de travail : pl de la liberte, Gerzat (Puy-de-Dôme)

Poste à pourvoir le : 01/06/2025

Date limite de candidature : 17/04/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Domanialité et action foncière

Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif

Adjoint technique

Rédacteur

Technicien

Métier(s) : [Responsable des affaires immobilières et foncières](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La ville de Gerzat recrute son responsable des affaires foncières et suivi droit des sols.

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité de la Directrice des Services Techniques, vous aurez comme principales missions :

1) Suivi des affaires foncières de la commune

Accueil et information au public sur les affaires foncières, délivrance des relevés cadastraux

Instruction et transmission des déclarations d'intention d'aliéner à la métropole

Mise en œuvre des préemptions, estimations financières, vente et achat de biens immobiliers, procédures de biens sans maître

Rédaction de délibérations, arrêtés

Suivi des procédures de domanialité (classement, déclassement, enquêtes publiques...)

Préparation et participation à la commission communale des impôts directs

Préparation des taxes sur les ordures ménagères

2) Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Pré instruction de certains dossiers ADS, enregistrement des dossiers, consultation des services

Instruction des certificats d'urbanisme d'information

Accueil et information des pétitionnaires

Aide au suivi et contrôle des chantiers suivant les autorisations d'urbanisme délivrées (DOC, DAACT, conformité)

Profils recherchés :

Expérience souhaitée dans les domaines de l'urbanisme et du foncier

La connaissance du droit de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation, du domaine public serait appréciée

Maitrise de la lecture des plans et cadastre

Maitrise de l'outil informatique

Disponibilité (des réunions peuvent avoir lieu en soirée)

Compétences relationnelles :

- Sens du service public
- Sens du contact et qualité d'écoute
- Rigueur et organisation
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Gestion du stress et des conflits
- Autonomie et disponibilité
- Capacité d'initiative
- Esprit d'équipe.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0473250014

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime Annuelle

Cycle de travail : du lundi au vendredi

Congés + RTT

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville de Gerzat attend votre candidature avant le 16/04/2025

CV et lettre de motivation à adresser à :
Mairie de GERZAT
A l'attention de Monsieur Vincent GILLET
Directeur Général des Services
Place de la Liberté
63360 GERZAT

Ou par mail : ressources.humaines@ville-gerzat.fr

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Linda GOUTTE-TOQUET, Directrice des Services Techniques au 04 73 14 58 64

Adresse de l'employeur : COMMUNE DE GERZAT

>pl de la liberte
63360 Gerzat

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.